

COPIE

Compte rendu du Conseil des Ministres

Le Conseil des Ministres s'est réuni ce mercredi 26 janvier 2022, sous la présidence de Monsieur Patrice TALON, Président de la République.

Les décisions ci-après ont été prises :

I- Mesures normatives.

Sous cette rubrique, le Conseil a adopté le décret portant approbation des statuts du Centre universitaire d'enseignement professionnel.

II- Communications.

Approbation du protocole d'accord de partenariat entre le Gouvernement et l'Association nationale des Communes du Bénin (ANCB).

Dans la perspective d'une application cohérente de la réforme structurelle du secteur de la décentralisation, il est apparu pertinent pour le Gouvernement d'engager des discussions avec l'ANCB, notamment pour s'accorder sur :

- la catégorisation des communes ;
- la grille de rémunération des élus et agents communaux ;
- les modalités de recrutement du personnel devant assumer les principales fonctions administratives et techniques ;
- les principales règles de fonctionnement interne des communes ;
- la date de prise d'effet du nouveau dispositif, ainsi que
- les modalités de contrôle de la gestion des communes.

Au terme des échanges, tous ces points ont fait l'objet d'un consensus et les parties ont convenu de mettre en place un cadre institutionnel qui veillera à :

- identifier les goulots d'étranglement ou toute difficulté dans la mise en œuvre de la réforme ;

- proposer des mesures correctives ou des dérogations et les mettre en application après validation ;
- accomplir toutes autres tâches entrant dans ce cadre.

Le Conseil a donc approuvé le protocole d'accord et instruit les ministres concernés d'en assurer la bonne exécution.

III- Rencontres et manifestations internationales.

La participation de notre pays aux rencontres ci-après a été autorisée :

- 35^{ème} Sommet de l'Union Africaine, à Addis-Abeba en Ethiopie, du 5 au 7 février 2022 ;
- 10^{ème} Conférence des Grandes Chancelleries francophones, à Dakar au Sénégal, les 10 et 11 février 2022.

IV- Mesures individuelles.

Sur proposition des ministres respectifs, les nominations ci-après ont été prononcées.

✓ Au ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération

Secrétaire général du ministère

Monsieur Erick Jean-Marie ZINSOU

Secrétaire général adjoint du ministère

Monsieur Franck Armel O. AFOUKOU

Directeur de Cabinet

Monsieur Hervé S. K. ZANVO

Directeur adjoint du Cabinet

Monsieur Oméga Barthélémy Junior HONVOH

Conseiller technique à la promotion économique, aux Projets et Programmes et à la Performance du ministère

Monsieur Oscar Patrice METEHOUE

Conseiller technique à la Communication, à la culture, à la coopération décentralisée et aux partenariats

Monsieur Norbert Landril Noukpo TITY

Conseiller technique à la Coopération internationale et aux Béninois de l'extérieur

Monsieur Pagnol D. YOVO

✓ **Au ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche**

Directeur de la Planification, de l'Administration et des Finances

Monsieur Justin EDAH

✓ **Au ministère de la Santé**

Directeur adjoint de Cabinet

Madame Françoise Sybille ASSAVEDO

Conseiller technique à la Médecine hospitalière

Monsieur Dodji Ange DOSSOU

Conseiller technique aux Soins de santé primaires

Monsieur Kodjo Rodrigue KOHOUN

Directeur général de la Médecine hospitalière et des Explorations diagnostiques

Monsieur Francis Moïse DOSSOU

Directeur de la Planification, de l'Administration et des Finances

Madame Hatikatou MAMAN AYA.

Fait à Cotonou, le 26 janvier 2022,

Le Secrétaire Général du Gouvernement,



Edouard OUIN-OURO.